Image not found or type unknown

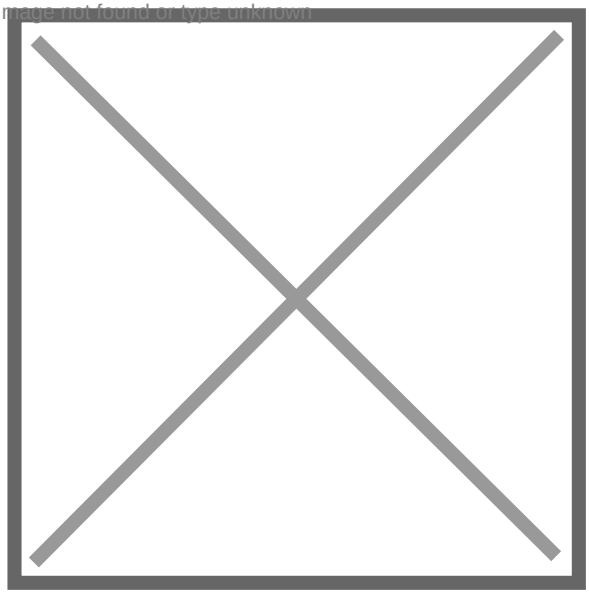

Divulgation de données bancaires par opérateur orange

Par **androchou**, le **16/09/2008** à **19:54**

Bonjour, je fais appel à vos conseils, je vous explique :
Je suis cliente Orange depuis plus de 3 ans et dernièrement j'ai modifié mon contrat pour avoir accès à la TV par ADSL. Suite à des désagréments d'installation, Orange m'a offert 3 mois de Canal+ et Canalsat sans m'en aviser. J'ai donc été prélevée de 40 euros par Canal+ pour les droits d'accès. Suite à cela j'ai donc appelé Canalsat pour savoir à quoi crrespondait ces 40 euros. Et c'est là que j'ai appris que orange m'avait offert 3 mois gratuit chez eux et que par conséquent, Orange leur avait fournit mes données bancaires pour ses fameux droits d'accès.
A ce jour Canal+ et Canalsat me considèrent comme cliente et je ne peux donc pas résilier.
Je souhaite avoir vos lumières avant d'appeler orange et afin d'avoir des arguments pour savoir si je peux les poursuivre pour divulgations de données bancaires, si aucun arrangement n'est conclut.
PS : j'ai vérifier sur mon contrat orange et il est inscrit nul part que je bénéficie de Canal+ et Canalsat (Même sur les petites lignes en police 1 ...)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés